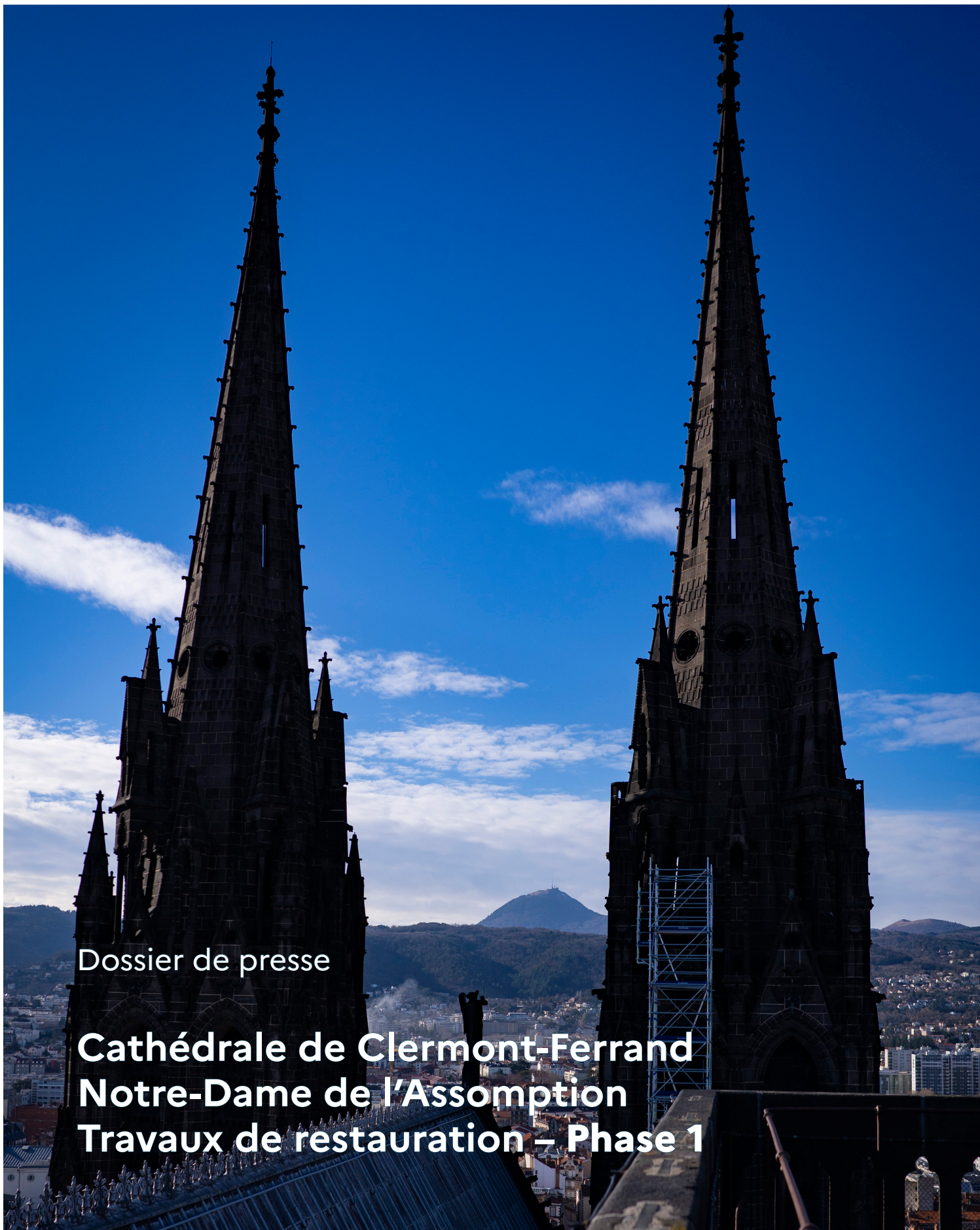




**PRÉFÈTE
DU PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Dossier de presse

**Cathédrale de Clermont-Ferrand
Notre-Dame de l'Assomption
Travaux de restauration – Phase 1**

Chef-d'œuvre de l'architecture gothique, la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption domine la ville depuis le XIII^e siècle. Classée monument historique dès 1862 et propriété de l'État depuis 1905, elle a été agrandie au XIX^e siècle sous la direction de l'architecte Eugène Viollet-le-Duc. Aujourd'hui, elle fait l'objet d'un vaste programme de restauration conduit par la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes.

Un programme pluriannuel ambitieux

Depuis 2017, les études menées par Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, ont permis d'établir un programme de travaux pluriannuel visant à assurer la mise hors d'eau de la cathédrale et la restauration complète de ses couvertures sur une période d'une dizaine d'années. Ce projet s'inscrit dans une démarche de préservation du patrimoine exceptionnel, tout en intégrant les nouvelles exigences de sécurité incendie issues du « plan de sécurité des cathédrales » du ministère de la Culture, renforcées depuis l'incendie de Notre-Dame de Paris en avril 2019.

Un projet structuré en trois phases

Le programme de travaux, **d'un montant global estimé à plus de 20 millions d'euros**, se déploie en trois phases majeures :

- Phase 1** : mise hors d'eau du massif occidental ;
- Phase 2** : restauration des couvertures de la nef et du transept ;
- Phase 3** : restauration des couvertures des bas-côtés.

La phase 1, actuellement en cours, est intégralement financée par l'État, dans le cadre du Plan de relance, pour un budget de 8,2 millions d'euros TTC. Les travaux, d'une durée de 18 mois, s'achèveront au début du second semestre 2027.

Point d'étape de la phase 1 : des avancées significatives

Les travaux de la phase 1 visent à garantir l'étanchéité des parties hautes de l'édifice, à améliorer les conditions d'intervention des pompiers (création de planchers d'accès, installation de colonnes sèches), à renforcer la sécurité incendie (caméras thermiques) et enfin, à mettre en place une instrumentation pour le suivi des fissures.



Calendrier des réalisations

- **Été 2025** : retrait des conduits amiantés et mesures initiales des taux de plomb dans l'air et en surface.
- **Septembre 2025** : instrumentation de la cathédrale (capteurs de surveillance de l'édifice).
- **Fin octobre 2025** : installation de la base vie (place de la Bourse), opérationnelle depuis fin décembre 2025.
- **Mars 2026** : réception des échafaudages permettant l'accès aux combles ; mise en place des échafaudages intérieurs et extérieurs des beffrois, qui seront achevés fin avril 2026.
- **En cours** : travaux préparatoires à l'installation des colonnes sèches, pose des caméras thermiques dans les parties hautes, dépose des éléments de toiture pour relier les échafaudages par les combles, dépose des abat-sons et expertise de la charpente du beffroi Nord.

Une attention particulière portée à la sécurité et à la santé

La présence de plomb sur le chantier impose une vigilance constante. Une entreprise spécialisée a été missionnée pour assurer la métrologie, le suivi des taux de plomb, l'élaboration des modes opératoires et le respect des protocoles par les entreprises intervenantes. Les installations de chantier (protection des échafaudages, base vie adaptée, traitement des équipements) sont conçues pour la protection de tous.

Des réunions régulières sont organisées avec les organismes préventeurs (Inspection du travail, CARSAT, OPPBTP, médecine du travail). Par ailleurs, la sécurité du chantier est renforcée par des caméras thermiques, un système de sécurité incendie, une colonne sèche de chantier, des échanges réguliers avec le SDIS 63 et un gardiennage 24h/24.



Médiation

La DRAC collabore avec les services de l'office de tourisme métropolitain ainsi que du Pays d'Art et d'Histoire de Clermont Métropole, pour communiquer sur l'avancée du chantier. Des réunions d'information régulières ont été mises en place avec les guides-conférenciers, pour leur fournir les dernières actualités sur le chantier. Ces échanges permettent aux guides de relayer auprès des visiteurs les informations les plus précises et actualisées, lors des visites organisées. La DRAC a conçu une exposition en deux temps, installée sur la palissade qui clôture le chantier. Dès la deuxième quinzaine d'avril 2026, une première partie sera dédiée à

à l'histoire de la cathédrale. Une seconde partie présentera en détail les travaux réalisés

Les acteurs de la cathédrale

La direction régionale des affaires culturelles sous l'autorité de la préfète de région, pilote et met en œuvre sur le territoire régional les politiques du ministère de la Culture. Avec ses services, que sont la Conservation Régionale des Monuments Historiques (CRMH) et les Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine, elle assure depuis le site de Clermont-Ferrand l'entretien, la restauration, la mise en valeur de la cathédrale et les conditions nécessaires à son ouverture.

Financé
par



CONTACT PRESSE

Contact à la Préfecture du département du Puy-de-Dôme

Communication - presse
Etienne Johannel Tél. 06 86 37 90 09

Contact à la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Communication - presse
Odile Mallet Tél. 07 64 61 53 18 – communication.drac.ara@culture.gouv.fr

